

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine.

2801-2815, boulevard Édouard-Montpetit

A08-CDNNDG-22

Adresse : 2801 - 2815, boulevard Édouard-Montpetit
Arrondissement : Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Reconnaissance municipale : Site du patrimoine du Mont-Royal
Reconnaissance provinciale : Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
Reconnaissance fédérale : Lieu historique national
Autres reconnaissances : Écoterritoire Les sommets et les flancs du mont Royal
Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

Le Conseil émet un avis à la demande de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et conformément au règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal, au *Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement*, ainsi qu'à la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels.

NATURE DES TRAVAUX

Le projet consiste en la construction de deux terrasses en bois sur le toit de l'édifice.

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Compte-tenu que les installations ne seront pas visibles de la voie publique, que l'intervention est réversible et qu'elle n'altère pas les caractéristiques du bâtiment ou de la rue Édouard-Montpetit, le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis favorable.



La présidente
Le 20 août 2008